

PAR COURRIEL

Québec le 17 mai 2021

Objet : Demande d'accès n° 2021-03-015 – Lettre de réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 8 mars dernier, concernant toutes les communications/courriels/échanges entre le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques et le Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs concernant la création d'aires protégées au sud du 49^e parallèle, et ce entre le 1^{er} janvier et le 17 décembre 2020.

1. Courriel du 3 décembre 2020, 2 pages.
2. Courriel du 27 août 2020, 1 pages.
3. Pièce-jointe #1 du courriel du 27 août 2020, 2 pages.
4. Pièce-jointe #2 du courriel du 27 août 2020, 14 pages.
5. Courriel du 2 décembre 2020, 3 pages.
6. Courriel du 18 décembre 2020, 3 pages.
7. Courriel du 10 novembre 2020, 1 page.
8. Courriel du 3 décembre 2020, 2 pages.
9. Courriel du 10 décembre 2020, 1 page
10. Courriel du 30 octobre 2020, 1 page
11. Courriel du 1^{er} décembre 2020, 9 pages
12. Courriel du 20 novembre 2020, 6 pages
13. Courriel du 20 novembre 2020_1, 7 pages
14. Courriel du 26 novembre 2020, 3 pages
15. Courriel du 2 décembre 2020, 3 pages
16. Courriel du 1^{er} décembre 2020, 2 pages
17. Courriel du 3 décembre 2020, 6 pages
18. Courriel du 11 novembre 2020, 1 page

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 34, 48, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

... 2

Par ailleurs, nous vous informons que certains documents relèvent davantage du Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs, du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et du Ministère du Conseil exécutif. En vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous devons vous référer à la personne responsable de l'application de la Loi au sein de cet organisme :

Démosthène Blasi
Directeur du bureau du sous-ministre et du secrétariat
5700, 4e Avenue O. #A-413
Québec (QC) G1H 6R1
Tél. : 418 627-6370 #4914
Télé. : 418 634-3352
acces.information@mffp.gouv.qc.ca

Diane Barry
5700, 4e Avenue O. #A-301
Québec (QC) G1H 6R1
Tél. : 418 627-6370
bureau.aijrp@mern.gouv.qc.ca

Julie Boucher
835, boul. René-Lévesque E. Québec (QC) G1A 1B4
Tél. : 418 643-7355
mce.accesmce@mce.gouv.qc.ca

De plus, nous vous informons que nous ne pouvons pas vous remettre certains documents demandés. Notre décision s'appuie sur les articles 9 et 34 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Caroline Caron, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel caroline.caron@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Chantale Bourgault

p. j. 22

art. 34

De : Martin-Malus, Jacob <Jacob.Martin-Malus@environnement.gouv.qc.ca>

Envoyé : jeudi, décembre 3, 2020 4:08 p.m.

À : Delaney, Hugo

Cc : Croteau, Marc; Dumas, Christine; Boivin, Gitane

Objet : 5 TI

Hugo,

Comme demandé, tu trouveras ci-joint le communiqué en lien avec une annonce d'intention portant sur les 5 TI visés comme réserves de biodiversité projetées. Ils sont situés en Outaouais :

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/infuseur/communiqu.asp?no=4102>

Les 5 TI sont :

1. Réserve de biodiversité projetée Noire-Coulonge (C043) : 822 km²
2. Réserve de biodiversité projetée Cabonga (C039) : 201 km²
3. Réserve de biodiversité projetée Mashkiki (C066) : 31 km²
4. Agrandissement à la réserve de biodiversité projetée du Domaine-La-Vérendrye (C041) : 120 km²
5. Agrandissement à la réserve de biodiversité projetée du Mont-O'Brien (C047) : 11 km²

art. 48

Jacob

Jacob Martin-Malus

Sous-ministre adjoint au développement durable
et à la qualité de l'environnement

Ministère de l'Environnement et
de la Lutte contre les changements climatiques
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Tél. 418-521-3860, poste 4063 | Téléc. 418-646-5883
jacob.martin-malus@environnement.gouv.qc.ca

Caron, Caroline

De: Croteau, Marc
Envoyé: 27 août 2020 16:45
À: Marie-Josée Lizotte (marie-josee.lizotte@mern.gouv.qc.ca); Mario Gosselin (mario.gosselin@mffp.gouv.qc.ca)
Cc: Patrick Beauchesne (patrick.beauchesne@spn.gouv.qc.ca); Marie-José Thomas (marie-jose.thomas@mce.gouv.qc.ca); Émond, Marie-Hélène
Objet: Projets d'aires protégées
Pièces jointes: Lettre MFFP-MERN.pdf; Tableau_Demande_avis_final.pdf

Bonjour,

Vous trouverez en annexe une correspondance de M. Marc Croteau, sous-ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, concernant le sujet mentionné en rubrique.

Merci!

Isabelle Groleau pour Marc Croteau
Sous-ministre
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Edifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Tél. 418-521-3861 poste 4019



Québec, le 27 août 2020

Madame Marie-Josée Lizotte
Sous-ministre
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
5700, 4^e Avenue Ouest
Québec (Québec) G1H 6R1

Monsieur Mario Gosselin
Sous-ministre
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
5700, 4^e Avenue Ouest
Québec (Québec) G1H 6R1

Objet : Dépôt prochain de l'ensemble des projets d'aires protégées issus des démarches de concertation régionale en vue d'atteindre les cibles gouvernementales d'aires protégées fixées pour 2020

Chers collègues,

Comme vous le savez, d'ici la fin de l'année 2020, le gouvernement du Québec devra atteindre les objectifs ambitieux qu'il s'est fixés en matière d'aires protégées dans le cadre des cibles internationales prévues à la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies. Depuis 2010, nos ministères respectifs ont travaillé étroitement afin d'identifier, sur la base des résultats des différentes tables de concertation régionales coordonnées par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), les projets présentant les meilleurs consensus possibles entre conservation de la biodiversité et développement économique. En ce sens, nous pouvons être fiers que cette collaboration nous ait menés à la désignation prochaine de la grande aire protégée des Caribous-Forestiers-de-Manouane-Manicouagan et de dix réserves de territoire aux fins d'aires protégées (RTFAP) au Nunavik. Il importe également de souligner les avancées notables en Eeyou Istchee Baie-James; dossier pour lequel une entente est désormais à portée de main avec le Gouvernement de la Nation Crie en matière d'aires protégées.

Conformément au plan de travail convenu avec vos prédécesseurs en juin 2019, la désignation de tous les projets consensuels portera, à court terme, à 13,8 % le pourcentage d'aires protégées au Québec (continental et eau douce). De même, en considérant les engagements gouvernementaux visant l'atteinte de 20 % d'aires

... 2

protégées en Eeyou-Istchee Baie-James et la protection complète de l'île d'Anticosti à l'aide de l'aire protégée d'utilisation durable, ce pourcentage grimpera à 16,1 %. La cible à atteindre pour 2020 étant de 17 % pour le Québec (continental et eau douce), force est de constater qu'il demeure encore un besoin d'identifier près de 1 % d'autres projets pour atteindre la cible de 17 %.

Dans le but de respecter notre objectif gouvernemental commun, je souhaite par la présente vous informer que je compte compléter le travail à partir des projets proposés par les différentes tables de concertation régionales et qui font donc l'objet d'acceptabilité sociale dans les régions concernées (tableau en annexe). La désignation de l'ensemble de ces projets permettra à notre gouvernement d'atteindre la cible de 17 % pour le Québec. Les fichiers de formes de l'ensemble de ces projets seront transmis sous peu aux responsables du dossier des aires protégées de vos ministères respectifs. J'entends ainsi, au cours des prochaines semaines, amorcer les processus administratifs visant à reconnaître ces territoires comme aires protégées par le Conseil des ministres d'ici la fin 2020 et je compte sur votre collaboration afin de faire de cette démarche une réussite.

Veuillez agréer, chers collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,



Marc Croteau

p. j.

c. c. M. Patrick Beauchesne, président-directeur général, Société du Plan Nord
M^{me} Marie-José Thomas, secrétaire générale associée, Secrétariat aux affaires autochtones

Territoires d'intérêt consensuels aux fins d'aires protégées, territoires sans avis officiel et territoires non consensuels

| TI | Superficie | Région administrative | Précision |
|--|---------------------------------------|-----------------------|---|
| D066 Grande protégée Caribou | 7813 km ² | 02-09 | Suspension minière + réserve à l'État |
| D022 RAP Ste-Marguerite | 27 km ² | 02 | Suspension minière |
| D091 RBP Lac-Frégate | 15 km ² | 09 | Suspension minière |
| I002 (Lutaud) | 809 km ² | 09 | Suspension minière |
| I004 (Est du Caniapiscau) | 929 km ² | | |
| D089 RB Uapishka | Agrandissement 268 km ² | 09 | Suspension minière |
| X005 (Archipel de Sept-Îles) | 69 km ² | 09 | Suspension minière |
| X018 (Marais de la Baie de Sept-Îles) | 25 km ² | | |
| D065 RBP Bright-Sand (inclut D065a Lac Matinipi) | Agrandissement 118 km ² | 09 | Suspension minière |
| E003 (Harrington-Harbour) | Révision des limites du projet | 09 | MAJ suspension minière demandée par MELCC |
| E001 (Blanc-Sablon) | 252 km ² | 09 | Suspension minière |

Vert = accord des ministères; Jaune = accord conditionnel ou point à clarifier; Rouge = désaccord d'au moins un ministère; Bleu = demande d'avis à faire

| TI | Superficie | Région administrative | Précision |
|--|--|-----------------------|--|
| D092 Lac-Berté D093 Rivière-Godbout D094 Lac-Gensart D095 Lac-Ménistouc D096 Lac-aux-Sauterelles | 246 km ² 216 km ² 69 km ² 39 km ² 52 km ² | 09 | Suspension minière |
| X001 Pointe Ouest Anticosti X015 Pointe Est Anticosti X017 Rivière Jupiter | 120 km ² 75 km ² 992 km ² | 09 | Suspension minière |
| D097 RAP Moisie | Agrandissement 1130 km ² | 09 | Suspension minière |
| D038 Lac Martinsyde | 115 km ² | 09 | art. 48 |
| D044 Outardes 4 | 545 km ² | 09 | art. 48 |
| D026 RBP Drumlins-du-Lac-Clérac | Agrandissement d'environ 75 km ² | 02 | Suspension minière |
| D027b RAP Lac-au-Foin | Agrandissement d'environ 25 km ² | 02 | Suspension minière Lié au Traité avec les Innus, donc ne contribuera pas à l'atteinte des cibles pour 2020 |
| D028 RBP Onistagane | Agrandissement 322 km ² | 02 | Suspension minière MELCC : La limite va respecter la cote maximale critique du réservoir Péribonka, sous réserve des négo avec les Innus. art. 48 Lié au Traité avec les Innus, donc ne contribuera pas à l'atteinte des cibles pour 2020 |
| D028c RBP Onistagane | Agrandissement 63 km ² | 02 | Suspension minière |

Vert = accord des ministères; Jaune = accord conditionnel ou point à clarifier; Rouge = désaccord d'au moins un ministère; Bleu = demande d'avis à faire

| TI | Superficie | Région administrative | Précision |
|--|-----------------------------------|-----------------------|--|
| | | | art. 48 Lié au Traité avec les Innus, donc ne contribuera pas à l'atteinte des cibles pour 2020 |
| D064a site patrimonial lac des Cygnes | 49 km ² | 02 | art. 48 art. 48 - art. 48 art. 48 art. 48 Lié au Traité avec les Innus, donc ne contribuera pas à l'atteinte des cibles pour 2020 |
| C064b site patrimonial lac Élane | 12 km ² | 02 | art. 48 art. 48 Lié au Traité avec les Innus, donc ne contribuera pas à l'atteinte des cibles pour 2020 |
| D064c site patrimonial lac aux Rats | 7 km ² | 02 | art. 48 art. 48 Lié au Traité avec les Innus, donc ne contribuera pas à l'atteinte des cibles pour 2020 |
| D064d site patrimonial rivière Mistassibi nord-est | 32 km ² | 02 | art. 48 art. 48 Lié au Traité avec les Innus, donc ne contribuera pas à l'atteinte des cibles pour 2020 |
| C063 RBP Lac-Panache | 3 km ² | 02 | Suspension minière |
| D067 RBP Akumunan | Agrandissement 78 km ² | 02 | Suspension minière |
| X004b AMP Banc des Américains | 1000 km ² | 01 | |
| C018 Lac-Lapeyrère | 44 km ² | 04 | Suspension minière |
| G023 RBP Wetetnagami | Agrandissement | 08 | Suspension minière |

Vert = accord des ministères; Jaune = accord conditionnel ou point à clarifier; Rouge = désaccord d'au moins un ministère; Bleu = demande d'avis à faire

| TI | Superficie | Région administrative | Précision |
|---|--|-----------------------|---|
| | 158 km ² | | |
| G022 Marais-du-Lac-Parent C086 Rivière-Dumoine C082 Wanaki | Agr. : 116 km ² Agr. : 217 km ² Agr. : 224 km ² | 08 | Suspension minière |
| G024 RBP Saint-Cyr F056 RBP Rivière-Attic | Agr. : 154 km ² Agr. : 17 km ² | 08 | Suspension minière |
| C034 RBP Ruisseau-Serpent | Agrandissement 70 km ² | 08 | Suspension minière |
| C085 RBP Maganasipi | Agrandissement 110 km ² | 08 | Suspension minière |
| C043 Rivières-Noire-et-Coulonge C041 RBP Domaine-La-Vérendrye C039 Cabonga C066 Lac-en-Cœur (Mashkiki) | 823 km ² Agr. : 120 km ² 201 km ² 31 km ² | 07 | Suspension minière |
| C047 RBP Mont-O'Brien | Agrandissement 11 km ² | 07 | Suspension minière |
| C019a et C019b RBP Seigneurie-du-Triton | Agrandissement 69 km ² | 03-04 | Suspension minière |
| C008 et C009 Lac-Coucou C003 Lac-Oskélanéo C013 Vallée-Tousignant | Agr. : 80 km ² Agr. : 93 km ² Agr. : 16 km ² | 04 | MELCC : Les conditions émises par le MFFP et le MERN ont été respectées avec modification des limites Suspension minière |

Vert = accord des ministères; Jaune = accord conditionnel ou point à clarifier; Rouge = désaccord d'au moins un ministère; Bleu = demande d'avis à faire

| TI | Superficie | Région administrative | Précision |
|---|--|-----------------------|--|
| C118 Triade (C19d, C21c, C16a, C16b, C16c, C58 (ancien C60), C59, ZE-C15a et C15b) | 89 km ² | 04 | MELCC : Les conditions des avis du MERN (C15b, C21a, C21b, C58) et du MFFP ont été respectées. |
| P002 (Baie-Boatswain) P001 (Basse-Harricana) F001 (Missisicabi) F059 (Muskuchii) Z001 (Ministikawatin) P003 (Machisakahikanistikw) F065 Ruisseau-Niquet | Agr. : 232 km ² Agr. : 328 km ² Agr. : -61 km ² Agr. : 3 km ² Agr. : 241 km ² Agr. : 337 km ² Agr. : -23 km ² | 10 - EIBJ | Suspension minière Diminution de superficie pour F001 Diminution de superficie pour F065 : échange de superficie avec le TI P001 |
| K038 K006 L016a I096 I008 J027b J081 | 464 km ² 3559 km ² 3162 km ² 2984 km ² 1331 km ² 8942 km ² 9538 km ² | 10 – Nunavik | Suspension minière |
| C071 RBP Mont-Sainte-Marie | Agrandissement 70 km ² | 07-15 | art. 48 art. 48 MELCC : A accepté la modification demandée par le MERN art. 48 |
| C073 RBP Montagne-du-Diable | Agrandissement 10 km ² | 15 | art. 48 |

Vert = accord des ministères; Jaune = accord conditionnel ou point à clarifier; Rouge = désaccord d'au moins un ministère; Bleu = demande d'avis à faire

| TI | Superficie | Région administrative | Précision |
|--------------------------------|-------------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|
| | | | MELCC : Ajustement apporté art. 48 |
| C072 RBP Lac-Montjoie | Agrandissement 30 km ² | 15 | art. 48 art. 48 |
| C041a RBP Domaine-La-Vérendrye | Agrandissement 8 km ² | 07 | art. 48 art. 48 |

Vert = accord des ministères; Jaune = accord conditionnel ou point à clarifier; Rouge = désaccord d'au moins un ministère; Bleu = demande d'avis à faire

Territoires d'intérêt qui ne sont pas encore consensuels (avis officiel non produit)

| TI | Superficie | Région administrative | Précision | Position ou commentaire MFFP et MERN | Conclusion |
|---------------------------------|---|-----------------------|--------------------|--------------------------------------|--|
| F044 Marais Antoine | 6 km ² | 08 | art. 48 | | Terres privées Suspension minière |
| F061 Marais Maine | 15 km ² | 08 | art. 48 | | Suspension minière |
| C088 Îles-du-Kipawa | 79 km ² (dont environ 30 km ² déjà protégé) | 08 | art. 48 | | Suspension minière |
| F048 Kanasuta | 55 km ² | 08 | art. 48 | | Lettre du MELCC au MERN transmise |
| F046 Collines Nissing et Oditan | 24 km ² | 08 | art. 48 | | Projet-pilote de forêt de proximité : Accord de la MRC pour l'aire protégée Suspension minière |
| F051 Lacs-Coigny-et-Bernetz | 166 km ² | 08 | art. 48 | | Suspension minière |
| F057 Chicobi | 245 km ² | 08 | art. 48 art. 48 | | Suspension minière partielle |
| C080 Capitachouane | 323 km ² | 08 | art. 48 | | Suspension minière Moratoire forestier |
| C081 Emerson-Foligny | 317 km ² | 08 | art. 48 | | Suspension minière |

Vert = accord des ministères; Jaune = accord conditionnel ou point à clarifier; Rouge = désaccord d'au moins un ministère; Bleu = demande d'avis à faire

| TI | Superficie | Région administrative | Précision | Position ou commentaire MFFP et MERN | Conclusion |
|--|---------------------------------------|-----------------------|--|---|--|
| C022 Lac à la Truite | 280 km ² | 08 | | | Suspension minière |
| C023 Lacs aux Foins et Watson | 154 km ² | 08 | | | Suspension minière |
| C049 RBP Lac-Némiscachingue (ouest) | Agrandissement 130 km ² | 14-15 | art. 48 | art. 48 art. 48 MELCC : accepte de retirer la superposition | Suspension minière Moratoire forestier |
| C079 RBP Lac-Némiscachingue (nord) | 41 km ² | 14 | | | Suspension minière |
| C057 RBP Station-de-Biologie-des-Laurentides | Agrandissement 0,9 km ² | 14-15 | | | Suspension minière |
| C004 Rivière-Fortier | 558 km ² | 04-07-08-15 | art. 48 | art. 48 | Demande d'avis en cours d'analyse Suspension minière et moratoire forestier |
| C089 Tourbière Notawissi | 205 km ² | 15 | | | |
| C075 Agrandissement RAP Haute-Rouge | 10 km ² | 14-15 | Discussion MFFP-MELCC avec chef de famille Manawan | | |
| C095c Lac-Troyes | 84 km ² | 14 | Demande de Manawan art. 23-24 Discussion BGA-Manawan prévue mais jamais réalisée | | |

Vert = accord des ministères; Jaune = accord conditionnel ou point à clarifier; Rouge = désaccord d'au moins un ministère; Bleu = demande d'avis à faire

| TI | Superficie | Région administrative | Précision | Position ou commentaire MFFP et MERN | Conclusion |
|------------------------|---------------------|-----------------------|---|--------------------------------------|------------|
| C116b Raimbault-Piton | 46 km ² | 14 | Limites négociées entre SEPAQ et BGA Fait partie de la recommandation du comité régional AP-Lanaudière | | |
| C090 Sept-Chutes | 9 km ² | 14 | Limites négociées entre MRC-SDPRM et BGA Fait partie de la recommandation du comité régional AP-Lanaudière | | |
| C105 Basilière-Kaël | 30 km ² | 14 | Limites négociées entre pourvoyeur et BGA + municipal secteur Kaël Fait partie de la recommandation du comité régional AP-Lanaudière | | |
| C111d Secteur Collin | 10 km ² | 14 | Limites négociées entre ZEC-villégiateurs et BGA Fait partie de la recommandation du comité régional AP-Lanaudière | | |
| C091 | 57 km ² | 14 | Limites négociées entre MRC-SDPRM et BGA Fait partie de la recommandation du comité régional AP-Lanaudière | | |
| D068 Rivière Péribonka | 246 km ² | 02 | Demande d'avis soumis le 6 décembre 2018 En attente de l'avis du MERN et du MFFP | | |

Vert = accord des ministères; Jaune = accord conditionnel ou point à clarifier; Rouge = désaccord d'au moins un ministère; Bleu = demande d'avis à faire

Territoires d'intérêt non consensuels (avis défavorable ou avis reporté)

| TI | Superficie | Région administrative | Précision | Position ou commentaire MFFP et MERN | Conclusion |
|--|--|-----------------------|---|--|--------------------------------------|
| I006 Lac de la Montagne à l'Épinette | 1515 km ² | 09 | <ul style="list-style-type: none"> art. 48 | <ul style="list-style-type: none"> art. 48 art. 48 | En cours de révision (MELCC-art. 48) |
| E005 Caribou Basse-Côte | 1788 km ² | 09 | <ul style="list-style-type: none"> art. 48 art. 48 art. 48 | <ul style="list-style-type: none"> art. 48 art. 48 | |
| E006 RAP Magpie | Agrandissement 2604 km ² | 09 | <ul style="list-style-type: none"> Contrainte Hydro-Québec | <ul style="list-style-type: none"> art. 48 | |
| D039 Lac Fontaine | 105 km ² | 09 | <ul style="list-style-type: none"> | <ul style="list-style-type: none"> art. 48 | |
| D043 Portion secteur prioritaire caribou | 318 km ² | 09 | <ul style="list-style-type: none"> | <ul style="list-style-type: none"> art. 48 art. 48 | |

Vert = accord des ministères; Jaune = accord conditionnel ou point à clarifier; Rouge = désaccord d'au moins un ministère; Bleu = demande d'avis à faire

| TI | Superficie | Région administrative | Précision | Position ou commentaire MFFP et MERN | Conclusion |
|--|---|-----------------------|--|--------------------------------------|---|
| D052 Gaillarbois | 686 km ² | 09 | • | • art. 48 | |
| D047 Rivière Laval | 436 km ² | 09 | • art. 48 | • art. 48 • art. 48 | MELCC : demande faite au MFFP pour réanalyser |
| C061 Agr RBP Plateau-de-la-Pierriche | 196 km ² | 02 | • | • art. 48 • art. 48 | art. 48 |
| D002 Lacs David et Grand Brochet | 105 km ² | 02 | • | • art. 48 • art. 48 | |
| D005 Lac du Banc de Sable | 44 km ² | 02 | Comprend deux sites patrimoniaux Innus qui doivent être protégés au moyen du statut de réserve de biodiversité (négociation Petapan) | art. 48 art. 48) | |
| D016 Rivière du Sapin Croche | 157 km ² | 02 | • | • art. 48 • art. 48 | art. 48 |
| D025a Pipmuacan | Agrandissement 339 km ² | 02 | • | • art. 48 • art. 48 | |
| D025b et D025d Agr RBP Îles du Pipmuacan | 92 km ² et 51 km ² | 02-09 | • Suspension minière pour D025b et D025d | • art. 48 art. 48 | art. 48 |
| C026 Lac Marquette | 122 km ² | 02 | • | • art. 48 | art. 48 |

Vert = accord des ministères; Jaune = accord conditionnel ou point à clarifier; Rouge = désaccord d'au moins un ministère; Bleu = demande d'avis à faire

| TI | Superficie | Région administrative | Précision | Position ou commentaire MFFP et MERN | Conclusion |
|---------------------------------------|---------------------|-----------------------|---|--------------------------------------|------------|
| | | | | • art. 48 | |
| D001 Lac Charnois | 73 km ² | 02 | • | • art. 48 • art. 48 | art. 48 |
| D003 petite rivière Péribonka | 18 km ² | 02 | • | • art. 48 | |
| D004 rivière Belley | 46 km ² | 02 | • | • art. 48 | |
| D010 lac Connelly | 250 km ² | 02 | • | • art. 48 | |
| D018 Nord Pipmuacan | 245 km ² | 02 | • | • art. 48) • art. 48 | art. 48 |
| D036 Lacs Rohault et Nicabau | 183 km ² | 02 | • | • art. 48 • art. 48 | |
| D034 agrandiss. RA riv. Ashuapmushuan | 25 km ² | 02 | • | • art. 48 | |
| D014 Rivière du Chef | 316 km ² | 02 | • | • art. 48 • art. 48 | art. 48 |
| D021 | 285 km ² | 02 | • | • art. 48 • art. 48 | art. 48 |
| C062a Rivière aux Écorces | 323 km ² | 02 | • C062a comprend deux sites patrimoniaux Innus qui doivent être protégés au moyen du statut de réserve de | • art. 48 | |
| C062b Sud lac | 139 km ² | | | • art. 48 | |

Vert = accord des ministères; Jaune = accord conditionnel ou point à clarifier; Rouge = désaccord d'au moins un ministère; Bleu = demande d'avis à faire

| TI | Superficie | Région administrative | Précision | Position ou commentaire MFFP et MERN | Conclusion |
|--|---|-----------------------|--|--|--|
| Kénogami Lac aux Écorces | | | biodiversité (négociation Petapan) | | |
| C060 Rivière Pikauba | 171 km ² | 03 | • [redacted] art. 48 [redacted] [redacted] | • art. 48 [redacted] • art. 48 [redacted] | art. 48 [redacted] art. 48 [redacted] MELCC : souhaite bonifier le projet consensuel avant de créer la réserve de biodiversité |
| A015 Grande-Rivière A019 Mont Sainte-Anne A020 Corridor Forillon A010 Mont-Saint-Pierre A011 Corrido MSP A023 Vallières de Saint-Réal A012 Tête rivière Saint-Jean A018 Pin Rouge A016 Rivière Patapédia | 133 km ² 57 km ² 45 km ² 5 km ² 71 km ² 96 km ² 149 km ² 109 km ² 134 km ² | 11 | • art. 48 [redacted] • art. 48 [redacted] [redacted] | • art. 48 [redacted] • art. 48 [redacted] art. 48 [redacted] art. 48 [redacted] | [redacted] art. 48 [redacted] [redacted] [redacted] |
| A008 Rivière Cap-Chat A013 Cascapédia A007 Causapscal A003 Duchénier | 193 km ² 368 km ² 74 km ² 90 km ² | 01 | • art. 48 [redacted] [redacted] art. 48 [redacted] • [redacted] art. 48 [redacted] [redacted] | Permis gaz et pétrole pour A001, A003, A007 et A016 ; potentiel minier pour A008 | |

Vert = accord des ministères; Jaune = accord conditionnel ou point à clarifier; Rouge = désaccord d'au moins un ministère; Bleu = demande d'avis à faire

| TI | Superficie | Région administrative | Précision | Position ou commentaire MFFP et MERN | Conclusion |
|---|---|-----------------------|-----------|--|------------|
| A001 Lac de l'Est A006 Assemetquagan A016 Rivière Patapédia | 78 km ² 80 km ² ? | | art. 48 | | |
| A029 Notre-Dame A028 Mont Sugar-Loaf A027 Rivière Daaquam A030 Massif du Sud B001 Seigneurie Joly | 6 km ² 27 km ² 19 km ² 30 km ² 22 km ² | 12 | | <ul style="list-style-type: none"> art. 48 art. 48 | |

Vert = accord des ministères; Jaune = accord conditionnel ou point à clarifier; Rouge = désaccord d'au moins un ministère; Bleu = demande d'avis à faire

art. 34

e.

art. 48

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.

Merci.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES COMMUNICATIONS D'INFLUENCE

En conformité avec la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying, nous vous demandons, si cela n'est pas déjà fait et que vous êtes visé au sens de cette loi, de vous inscrire rapidement au Registre des lobbyistes. Pour plus d'information sur la Loi : 1 866 281-4615 ou commissairelobby.qc.ca.

art. 34

De : Martin-Malus, Jacob <Jacob.Martin-Malus@environnement.gouv.qc.ca>

Envoyé : 2 décembre 2020 12:55

À : Croteau, Marc <Marc.Croteau@environnement.gouv.qc.ca>; Delaney, Hugo <Hugo.Delaney@environnement.gouv.qc.ca>; Verreault, Marie-Claude <Marie-Claude.Verreault@environnement.gouv.qc.ca>

Cc : Boivin, Gitane <Gitane.Boivin@environnement.gouv.qc.ca>; Dumas, Christine <Christine.Dumas@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Aires protégées Côte-Nord: propositions du secteur forêts

Hélo,

1. J'ai reçu un appel du MCE. Le cab PM semble avoir demandé au MCE d'intervenir auprès du MFFP pour faire avancer les choses. Le CpM avait eu vent des échanges d'hier soir et ce matin entre les ministères et moi, notamment l'enjeu des 2488 km² de l'entente Cri.
2. Entre temps, on a eu une réponse du MFFP suite à la rencontre de ce matin, mais ça ne répond pas aux 2 questions que nous avons demandé : 1- Est-ce que le MFFP a l'intention ou non de retirer les 2488 km² de l'entente Cri? 2- Quel est le pourcentage, ainsi que la liste des territoires y correspondant, que le MFFP souhaite retirer de l'entente interministérielle (scénario 1)? Leur réponse n'amène pas d'éclairage. Ce n'est qu'une liste de territoires, dont certains sont déjà passés au BAPE ou sont dans l'entente Cri, on ne peut pas les retirer. Ils indiquent que art. 48

J'ai demandé à mon DG d'appeler leur DG pour essayer de comprendre leur courriel, 53-54
Je vous reviens si on réussit à décoder quelque chose sur lequel on pourrait travailler.
Le MERN est à la même place que le MELCC.

Jacob

Jacob Martin-Malus

Sous-ministre adjoint au développement durable
et à la qualité de l'environnement

Ministère de l'Environnement et
de la Lutte contre les changements climatiques
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Tél. 418-521-3860, poste 4063 | Téléc. 418-646-5883
jacob.martin-malus@environnement.gouv.qc.ca

art. 34

art. 48

art. 34

De : Uapashkuss Gardiens sites sacrés innus <uapashkuss@outlook.com>

Envoyé : 15 décembre 2020 13:45

À : Ministre MELCC <ministre@environnement.gouv.qc.ca>; ian.lafreniere@mce.gouv.qc.ca; ministre@mern.gouv.qc.ca; ministre-mffp@mffp.gouv.qc.ca; Verreault, Marie-Claude <Marie-Claude.Verreault@environnement.gouv.qc.ca>; Martin-Malus, Jacob <Jacob.Martin-Malus@environnement.gouv.qc.ca>; Alain Branchaud 53-54

Cc : 53-54

53-54

Véronique Bussières <veronique@snapquebec.org>

Objet : Collaboration RTFAP Mushuau-nipi

Kuei! Bonjour Mesdames, Messieurs,

Nous vous invitons à prendre connaissance de la correspondance ci-joint en lien avec l'annonce de la désignation comme réserve de territoire aux fins d'aire protégée (RTFAP) de près de 30 000 km² de territoire dans le Nunavik. Le territoire ainsi désigné comprend le site ancestral Mushuau-nipi qui constitue pour nous un site naturel sacré. Cette annonce est pour nous une bonne nouvelle qui réponds à une de nos recommandations inclus dans notre mémoire présenté par la SNAP-Québec lors des consultations particulières de la Commission des Transports et de l'Environnement.

Espérant que vous pourrez donner une suite favorable à notre demande et pouvoir travailler ensemble vers cette nouvelle initiative d'aire protégée autochtone.

Je demeure à votre disposition pour vous fournir tout autre renseignements utiles et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Tshinashkumitinan!

Dolorès André

UAPASHKUSS

53-54

Caron, Caroline

De: Croteau, Marc
Envoyé: 10 novembre 2020 15:53
À: Marie-Josée Lizotte (marie-josée.lizotte@mern.gouv.qc.ca); Mario Gosselin (mario.gosselin@mffp.gouv.qc.ca)
Cc: Dumas, Christine; Boudreault, Mélanie (BSMS); Poitras, Isabelle (SG)
Objet: Scénarios d'aires protégées
Pièces jointes: art. 9

Importance: Haute

Collègues,

Voici les dernières versions des scénarios d'aires protégées pour vos commentaires.

Un retour de votre part serait apprécié avant 16 h 30, heure à laquelle je transmettrai les documents au MCE si je n'ai aucun retour.

Merci!

Marc Croteau
Sous-ministre
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Edifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Tél. 418-521-3861 poste 4019

art. 34

De : Martin-Malus, Jacob <Jacob.Martin-Malus@environnement.gouv.qc.ca>

Envoyé : 3 décembre 2020 14:08

À : Delaney, Hugo <Hugo.Delaney@environnement.gouv.qc.ca>

Cc : Croteau, Marc <Marc.Croteau@environnement.gouv.qc.ca>; Verreault, Marie-Claude <Marie-Claude.Verreault@environnement.gouv.qc.ca>; Boivin, Gitane <Gitane.Boivin@environnement.gouv.qc.ca>; Dumas, Christine <Christine.Dumas@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : AP

Hugo, voici le topo détaillé, je viens de parler au MFFP. art. 48

art. 48

je pourrais demander que ça se fasse ce PM. Ce serait avec

MCE/MELCC/MERN/MFFP.

T'appelle pour t'expliquer.

SOMMAIRE :

Superficie à récupérer

- | | | |
|---|-----------------------|-----------|
| - Territoires CPF : 40 TI; 8111 km ² ; 0,536% du Québec continental; | 8 111 km ² | (0,536 %) |
| - TI / EIBJ (2 488 km ² ou 0,164 %) : Soustraction de cette superficie : | 5 623 km ² | (0,372 %) |

(Mémoire signé par le ministre MFFP)

| | | |
|--|-----------------------|-----------|
| - 8 / TI BAPE – Autorisation pour statut permanent (2 435 km ² ou 0,16 %) : | 3 188 km ² | (0,211 %) |
| - 5 / TI Annonces gouvernementales publiques (1 185 km ² ou 0,08 %) : | 2 003 km ² | (0,132 %) |
| - art. 48 | art. 48 | |

Jacob Martin-Malus

Sous-ministre adjoint au développement durable
et à la qualité de l'environnement

Ministère de l'Environnement et
de la Lutte contre les changements climatiques
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Tél. 418-521-3860, poste 4063 | Téléc. 418-646-5883
jacob.martin-malus@environnement.gouv.qc.ca

De : [Martin-Malus, Jacob](#)
A : [Breault, Martin \(DGMS\)](#); [Audet, Steeve \(DGMS\)](#)
Cc : [Croteau, Marc](#); [Lizotte, Marie-Josée \(BSM\)](#); [Mario Gosselin \(mario.gosselin@mffp.gouv.qc.ca\)](mailto:mario.gosselin@mffp.gouv.qc.ca); [Laniel, Jean-Pierre](#); [Boivin, Gitane](#); [Dumas, Christine](#)
Objet : Cibles aires protégées / prochaines étapes
Date : 10 décembre 2020 06:01:00

Martin, Steeve,

Pour votre info, il reste quelques étapes importantes à franchir d'ici le congé des fêtes au sujet des cibles en aires protégées.

Voici les principales et plus stratégiques qui vous concerneront à court terme :

- Validation des mémoires à soumettre au conseil des ministres du 16 décembre. Les délais seront très courts pour votre validation.
 1. Mémoire concernant les aires protégées complémentaires en territoires Cris et Jamésiens. (9 500 à 10 000 km²)
 2. Mémoire concernant le scénario final qui sera retenu par les autorités politiques pour le dernier point de pourcentage pour atteindre le 17%. (discussions toujours en cours)
- Annonce des 39 000 km² en Eeyou, conjointement avec le GNC. Date estimée : 17 ou 18 décembre. Coordination par le MELCC et la SPN, et rattaché à la Grande Alliance.
 1. Les équipes MELCC et SPN communiqueront avec vous pour valider les outils de communication préparés (communiqué, Q/R, etc.)
 2. Nos cabinets respectifs seront bientôt en contact à ce sujet.

art. 53-54

, mais n'hésitez pas à

communiquer avec moi ou Jean Pierre au besoin.

Bonne journée!

Jacob

Jacob Martin-Malus

Sous-ministre adjoint au développement durable

et à la qualité de l'environnement

Ministère de l'Environnement et

de la Lutte contre les changements climatiques

675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage

Québec (Québec) G1R 5V7

Tél. 418-521-3860, poste 4063 | Téléc. 418-646-5883

jacob.martin-malus@environnement.gouv.qc.ca

De : [Martin-Malus, Jacob](#)
A : [Breault, Martin \(DGMS\)](#); [Audet, Steeve \(DGMS\)](#); [Prévost, Monia \(DPC\)](#)
Cc : [Ouelton, Marie-Pierre \(DGMS\)](#); [Boivin, Gitane](#); [Laniel, Jean-Pierre](#)
Objet : RE: Aires protégées - proposition
Date : 30 octobre 2020 15:26:00

Bien reçu, on regarde ça, et ferons nos commentaires à M. Croteau et à notre cabinet si le temps le permet.

J

Jacob Martin-Malus

Sous-ministre adjoint au développement durable
et à la qualité de l'environnement
Ministère de l'Environnement et
de la Lutte contre les changements climatiques
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Tél. 418-521-3860, poste 4063 | Téléc. 418-646-5883
jacob.martin-malus@environnement.gouv.qc.ca

De : [Martin-Malus, Jacob](#)
A : [Breault, Martin \(DGMS\)](#); [Audet, Steeve \(DGMS\)](#)
Cc : [Ouellon, Marie-Pierre \(DGMS\)](#); [Boivin, Gitane](#); [Prévost, Monia \(DPC\)](#); [Laniel, Jean-Pierre](#)
Objet : RE: Aires protégées Côte-Nord: propositions du secteur forêts
Date : 1 décembre 2020 17:14:00
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image002.png](#)

Je m'occupe de fixer un rendez-vous demain matin.

Effectivement, art. 48 , ça ne nous va pas du tout non plus au MELCC.

Je vais demander à la SPN et au SAA d'assister demain.

Jacob

Jacob Martin-Malus

Sous-ministre adjoint au développement durable

et à la qualité de l'environnement

Ministère de l'Environnement et

de la Lutte contre les changements climatiques

675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage

Québec (Québec) G1R 5V7

Tél. 418-521-3860, poste 4063|Télec. 418-646-5883

jacob.martin-malus@environnement.gouv.qc.ca

art. 48

De : Martin-Malus, Jacob <Jacob.Martin-Malus@environnement.gouv.qc.ca>

Envoyé : 1 décembre 2020 16:59

À : Breault, Martin (DGMS) <Martin.Breault@mern.gouv.qc.ca>; Audet, Steeve (DGMS) <Steeve.Audet@mffp.gouv.qc.ca>

Cc : Ouellon, Marie-Pierre (DGMS) <Marie-Pierre.Ouellon@mern.gouv.qc.ca>; Boivin, Gitane <Gitane.Boivin@environnement.gouv.qc.ca>; Prévost, Monia (DPC) <Monia.Prevest@mffp.gouv.qc.ca>; Laniel, Jean-Pierre <Jean-Pierre.Laniel@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Aires protégées Côte-Nord: propositions du secteur forêts
J'espère aussi...

art. 53-54

si on réouvre l'entente Cri...

Jacob Martin-Malus

Sous-ministre adjoint au développement durable
et à la qualité de l'environnement

Ministère de l'Environnement et

de la Lutte contre les changements climatiques

675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage

Québec (Québec) G1R 5V7

Tél. 418-521-3860, poste 4063 | Téléc. 418-646-5883

jacob.martin-malus@environnement.gouv.qc.ca

art. 48

art. 48



art. 48

art. 48

De : Martin-Malus, Jacob <Jacob.Martin-Malus@environnement.gouv.qc.ca>

Envoyé : 1 décembre 2020 12:51

À : Breault, Martin (DGMS) <Martin.Breault@mern.gouv.qc.ca>; Audet, Steeve (DGMS) <Steeve.Audet@mffp.gouv.qc.ca>

Cc : Ouellon, Marie-Pierre (DGMS) <Marie-Pierre.Ouellon@mern.gouv.qc.ca>; Boivin, Gitane <Gitane.Boivin@environnement.gouv.qc.ca>; Prévost, Monia (DPC) <Monia.Prevost@mffp.gouv.qc.ca>; Laniel, Jean-Pierre <Jean-Pierre.Laniel@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Aires protégées Côte-Nord: propositions du secteur forêts

Bonjour,

Juste pour être certain que ce soit clair, le MELCC ne peut fournir aucune donnée sans savoir qu'est-ce que le MFFP a retranché de l'entente interministérielle. Donc Steve, en quelque sorte, c'est toi qui a la réponse à ta propre question. Dites-nous qu'est-ce que vous avez retranché, on pourra vous confirmer si on a le même calcul de superficie que vous pour cette liste de territoires.

Donc oui, on est disponible, mais pour répondre à votre question, j'ai besoin que vous nous donniez la réponse avant.

Jacob

Jacob Martin-Malus

Sous-ministre adjoint au développement durable
et à la qualité de l'environnement

Ministère de l'Environnement et
de la Lutte contre les changements climatiques

675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage

Québec (Québec) G1R 5V7

Tél. 418-521-3860, poste 4063 | Téléc. 418-646-5883

jacob.martin-malus@environnement.gouv.qc.ca

De : Martin-Malus, Jacob <Jacob.Martin-Malus@environnement.gouv.qc.ca>

Envoyé : 1 décembre 2020 10:24

À : Audet, Steeve (DGMS) <Steeve.Audet@mffp.gouv.qc.ca>; Breault, Martin (DGMS) <Martin.Breault@mern.gouv.qc.ca>

Cc : Ouellon, Marie-Pierre (DGMS) <Marie-Pierre.Ouellon@mern.gouv.qc.ca>; Boivin, Gitane <Gitane.Boivin@environnement.gouv.qc.ca>; Prévost, Monia (DPC) <Monia.Prevest@mffp.gouv.qc.ca>; Laniel, Jean-Pierre <Jean-Pierre.Laniel@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Aires protégées Côte-Nord: propositions du secteur forêts

Oui, mais il faudra qu'on sache qu'est-ce que vous retirez de l'entente, pour pouvoir vous donner des chiffres.

J

Jacob Martin-Malus

Sous-ministre adjoint au développement durable
et à la qualité de l'environnement

Ministère de l'Environnement et
de la Lutte contre les changements climatiques
675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage

Québec (Québec) G1R 5V7

Tél. 418-521-3860, poste 4063 | Téléc. 418-646-5883

jacob.martin-malus@environnement.gouv.qc.ca

art. 48

art. 48

De : Martin-Malus, Jacob <Jacob.Martin-Malus@environnement.gouv.qc.ca>

Envoyé : 1 décembre 2020 09:57

À : Breault, Martin (DGMS) <Martin.Breault@mern.gouv.qc.ca>; Audet, Steeve (DGMS) <Steeve.Audet@mffp.gouv.qc.ca>

Cc : Ouellon, Marie-Pierre (DGMS) <Marie-Pierre.Ouellon@mern.gouv.qc.ca>; Boivin, Gitane <Gitane.Boivin@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Aires protégées Côte-Nord: propositions du secteur forêts

Martin,

Pouvez-vous me dire que représente ces secteurs? Est-ce le 2 000 km² approximatifs que vous m'aviez parlé?

Ou moins, ou davantage?

Merci,

Jacob

Jacob Martin-Malus

Sous-ministre adjoint au développement durable
et à la qualité de l'environnement

Ministère de l'Environnement et

de la Lutte contre les changements climatiques

675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage

Québec (Québec) G1R 5V7

Tél. 418-521-3860, poste 4063 | Téléc. 418-646-5883

jacob.martin-malus@environnement.gouv.qc.ca

art. 48

De : [Martin-Malus, Jacob](#)
A : [Audet, Steeve \(DGMS\)](#); [Sénéchal, Alain \(BSMAF\)](#)
Objet : Re: Demandes du chef de Cabinet
Date : 20 novembre 2020 07:36:29
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image002.gif](#)

Salut Steve,

Allez-vous pouvoir nous revenir rapidement?
Le cabinet, et l'exécutif attendent des suivis rapides sur le dossier.

Jacob

Jacob Martin-Malus
Sous-ministre adjoint

Le 19 nov. 2020 à 12:03, Martin-Malus, Jacob <Jacob.Martin-Malus@environnement.gouv.qc.ca> a écrit :

Merci Steeve,
J'aurais aussi des sous-questions.
Actuellement, l'industrie utilise quel niveau des attributions?
Est-ce que 100% du bois attribué est récolté?
Au sujet des territoires visés par le réseau d'aires protégées, ce serait quel pourcentage selon vous qui était attribué et qui étaient visés par des intentions de récolte?

art. 48

Merci et Salutations!!

J

Jacob Martin-Malus

Sous-ministre adjoint au développement durable
et à la qualité de l'environnement
Ministère de l'Environnement et
de la Lutte contre les changements climatiques
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Tél. 418-521-3860, poste 4063 | Téléc. 418-646-5883
jacob.martin-malus@environnement.gouv.qc.ca

art. 48

De : Martin-Malus, Jacob <Jacob.Martin-Malus@environnement.gouv.qc.ca>

Envoyé : 19 novembre 2020 11:25

À : Sénéchal, Alain (BSMAF) <Alain.Senechal@mffp.gouv.qc.ca>

Cc : Audet, Steeve (DGMS) <Steeve.Audet@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : TR: Demandes du chef de Cabinet

Importance : Haute

Salut Alain,

Pour ton info, voir ci bas la question que j'ai transmis à Steve ce matin.

Salutations à toi!

Jacob

Jacob Martin-Malus

Sous-ministre adjoint au développement durable
et à la qualité de l'environnement

Ministère de l'Environnement et
de la Lutte contre les changements climatiques

675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage

Québec (Québec) G1R 5V7

Tél. 418-521-3860, poste 4063 | Téléc. 418-646-5883

jacob.martin-malus@environnement.gouv.qc.ca

De : Martin-Malus, Jacob

Envoyé : 19 novembre 2020 10:28

À : Steeve Audet <steeve.audet@mffp.gouv.qc.ca>

Cc : Martin Breault <Martin.Breault@mern.gouv.qc.ca>; Laniel, Jean-Pierre <Jean-Pierre.Laniel@environnement.gouv.qc.ca>; Boivin, Gitane

<Gitane.Boivin@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Demandes du chef de Cabinet

Importance : Haute

Steve,

Pouvez-vous nous indiquer, par écrit, parmi tous les territoires que vous présentez

dans le tableau ci bas, lesquels, ou quel pourcentage de cette possibilité forestière à fait l'objet d'une attribution?

art. 48

Merci!

Jacob

Jacob Martin-Malus

Sous-ministre adjoint au développement durable
et à la qualité de l'environnement

Ministère de l'Environnement et

de la Lutte contre les changements climatiques

675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage

Québec (Québec) G1R 5V7

Tél. 418-521-3860, poste 4063 | Téléc. 418-646-5883

jacob.martin-malus@environnement.gouv.qc.ca

De : Martin-Malus, Jacob

Envoyé : 18 novembre 2020 08:12

À : Steve Audet <steve.audet@mffp.gouv.qc.ca>

Cc : Martin Breault <Martin.Breault@mern.gouv.qc.ca>; Laniel, Jean-Pierre <Jean-Pierre.Laniel@environnement.gouv.qc.ca>; Boivin, Gitane <Gitane.Boivin@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : Fwd: Demandes du chef de Cabinet

Steve,

J'ai demandé à Jean-Pierre de communiquer avec vous pour tenter de comprendre où vous vous dirigez. Je dois dire que remettre en question 3,376% de territoires convenus entre nos organisations et le milieu régional depuis parfois près de 10 ans, à ce stade-ci, m'apparaît risqué.

De plus, je m'interroge sur les données transmises au cabinet du premier ministre par le MFFP. Le seul dossier de Manouan-Manicouagan avait été annoncé avec le MFFP en 2017, et le MFFP avait clairement et publiquement documenté le dossier sans aucun impact sur la possibilité et sur des emplois. C'est même inscrit tel quel dans les communiqués du MFFP, et aujourd'hui

art. 48

Ton prédécesseur était même avec nous à Baie-Comeau pour l'annonce, et pour expliquer les ajustements à la limite nordique.

art. 48

Si c'est le cas, appuyons-nous sur une analyse et une explication, mais ce n'est aucunement l'info que j'avais jusqu'à présent.

J'aurais besoin très rapidement de :

1- La liste des territoires visés pour chacune les 2 catégories que vous avez présentés

(TI inclus au calcul, et TI non inclus)

2- Les données, l'explication et l'analyse appuyant les chiffres indiqués pour les pourcentages, les emplois, les volumes et superficies indiquées dans votre message. Il nous faudra expliquer ces données, leur source, et démontrer qu'ils sont réels. Je ne m'y oppose pas, mais pour bien faire notre travail de conseil auprès des représentants du gouvernement, il nous faut vos données. D'où proviennent-ils, de quel secteur (forêt, FEC, etc.). On risque de lever une opposition régionale importante, il faudrait nous préparer très finement si c'est l'orientation que prendra le MFFP.
Jacob

Jacob Martin-Malus
Sous-ministre adjoint

Début du message transféré :

Expéditeur: "Delaney, Hugo"

<Hugo.Delaney@environnement.gouv.qc.ca>

Date: 17 novembre 2020 à 15:21:21 HNE

Destinataire: "Croteau, Marc"

<Marc.Croteau@environnement.gouv.qc.ca>, "Martin-Malus, Jacob"

<Jacob.Martin-Malus@environnement.gouv.qc.ca>, "Verreault, Marie-Claude" <Marie-Claude.Verreault@environnement.gouv.qc.ca>

Objet: TR: Demandes du chef de Cabinet

Voir ci-dessous

Hugo Delaney

Directeur de cabinet

Cabinet du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Édifice Marie-Guyart

675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage

Québec, Québec G1R 5V7

Téléphone : 418-521-3911

hugo.delaney@environnement.gouv.qc.ca

art. 48



art. 48

art. 48

De : [Martin-Malus, Jacob](#)
A : [Audet, Steeve \(DGMS\)](#)
Cc : [Sénéchal, Alain \(BSMAF\)](#); [Prévost, Monia \(DPC\)](#); [Laniel, Jean-Pierre](#); [Boivin, Gitane](#)
Objet : RE: Demandes du chef de Cabinet
Date : 20 novembre 2020 11:59:00
Pièces jointes : [image001.png](#)

Merci Steve,

Désolé de la foulée de question, je veux être certain de bien comprendre.

- Si je comprends bien, les TI visés par la 1^{ère} ligne de votre tableau art. 48

Ma compréhension de nos travaux des dernières années était plutôt que considérant le consensus MFFP/MELCC sur certains de ces territoires, le MFFP avait soit évité d'attribuer la possibilité sur plusieurs de ces territoires, ou à tout le moins, considérait être en mesure de compenser ces volumes par des VNR, hausse de possibilité, etc afin que le réseau d'aires protégées ait le moins d'impact possible sur les emplois.

- Est-ce que le MFFP envisageait simplement de « retirer » ces attributions au moment d'adopter le réseau d'AP, ou avait d'autres moyens envisagés pour atténuer l'impact?

Merci pour tout!!

Jacob

Jacob Martin-Malus

Sous-ministre adjoint au développement durable

et à la qualité de l'environnement

Ministère de l'Environnement et

de la Lutte contre les changements climatiques

675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage

Québec (Québec) G1R 5V7

Tél. 418-521-3860, poste 4063 | Téléc. 418-646-5883

jacob.martin-malus@environnement.gouv.qc.ca

art. 48

Le 19 nov. 2020 à 12:03, Martin-Malus, Jacob <Jacob.Martin-Malus@environnement.gouv.qc.ca> a écrit :

Merci Steeve,

J'aurais aussi des sous-questions.

Actuellement, l'industrie utilise quel niveau des attributions?

Est-ce que 100% du bois attribué est récolté?

Au sujet des territoires visés par le réseau d'aires protégées, ce serait quel pourcentage selon vous qui était attribué et qui étaient visés par des intentions de récolte?

art. 48

Merci et Salutations!!

J

Jacob Martin-Malus

Sous-ministre adjoint au développement durable
et à la qualité de l'environnement

Ministère de l'Environnement et
de la Lutte contre les changements climatiques

675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage

Québec (Québec) G1R 5V7

Tél. 418-521-3860, poste 4063 | Téléc. 418-646-5883

iacob.martin-malus@environnement.gouv.qc.ca

art. 48

De : Martin-Malus, Jacob <Jacob.Martin-Malus@environnement.gouv.qc.ca>

Envoyé : 19 novembre 2020 11:25

À : Sénéchal, Alain (BSMAF) <Alain.Senechal@mffp.gouv.qc.ca>

Cc : Audet, Steeve (DGMS) <Steeve.Audet@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : TR: Demandes du chef de Cabinet

Importance : Haute

Salut Alain,

Pour ton info, voir ci bas la question que j'ai transmis à Steve ce matin.

Salutations à toi!

Jacob

Jacob Martin-Malus

Sous-ministre adjoint au développement durable
et à la qualité de l'environnement

Ministère de l'Environnement et
de la Lutte contre les changements climatiques

675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage

Québec (Québec) G1R 5V7

Tél. 418-521-3860, poste 4063|Télec. 418-646-5883

jacob.martin-malus@environnement.gouv.qc.ca

De : Martin-Malus, Jacob

Envoyé : 19 novembre 2020 10:28

À : Steeve Audet <steeve.audet@mffp.gouv.qc.ca>

Cc : Martin Breault <Martin.Breault@mern.gouv.qc.ca>; Laniel, Jean-Pierre <Jean-Pierre.Laniel@environnement.gouv.qc.ca>; Boivin, Gitane

<Gitane.Boivin@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Demandes du chef de Cabinet

Importance : Haute

Steve,

Pouvez-vous nous indiquer, par écrit, parmi tous les territoires que vous présentez dans le tableau ci bas, lesquels, ou quel pourcentage de cette possibilité forestière à fait l'objet d'une attribution?

art. 48

Merci!

Jacob

Jacob Martin-Malus

Sous-ministre adjoint au développement durable
et à la qualité de l'environnement

Ministère de l'Environnement et
de la Lutte contre les changements climatiques

675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage

Québec (Québec) G1R 5V7

Tél. 418-521-3860, poste 4063|Télec. 418-646-5883

jacob.martin-malus@environnement.gouv.qc.ca

De : Martin-Malus, Jacob

Envoyé : 18 novembre 2020 08:12

À : Steeve Audet <steeve.audet@mffp.gouv.qc.ca>

Cc : Martin Breault <Martin.Breault@mern.gouv.qc.ca>; Laniel, Jean-Pierre <Jean-Pierre.Laniel@environnement.gouv.qc.ca>; Boivin, Gitane <Gitane.Boivin@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : Fwd: Demandes du chef de Cabinet
Steve,

J'ai demandé à Jean-Pierre de communiquer avec vous pour tenter de comprendre où vous vous dirigez. Je dois dire que remettre en question 3,376% de territoires convenus entre nos organisations et le milieu régional depuis parfois près de 10 ans, à ce stade-ci, m'apparaît risqué.

De plus, je m'interroge sur les données transmises au cabinet du premier ministre par le MFFP. Le seul dossier de Manouan-Manicouagan avait été annoncé avec le MFFP en 2017, et le MFFP avait clairement et publiquement documenté le dossier sans aucun impact sur la possibilité et sur des emplois. C'est même inscrit tel quel dans les communiqués du MFFP, et aujourd'hui art. 48

Ton prédécesseur était même avec nous à Baie-Comeau pour l'annonce, et pour expliquer les ajustements à la limite nordique.

art. 48

Si c'est le cas, appuyons-nous sur une analyse et une explication, mais ce n'est aucunement l'info que j'avais jusqu'à présent.

J'aurais besoin très rapidement de :

- 1- La liste des territoires visés pour chacune des 2 catégories que vous avez présentés (TI inclus au calcul, et TI non inclus)
- 2- Les données, l'explication et l'analyse appuyant les chiffres indiqués pour les pourcentages, les emplois, les volumes et superficies indiquées dans votre message. Il nous faudra expliquer ces données, leur source, et démontrer qu'ils sont réels. Je ne m'y oppose pas, mais pour bien faire notre travail de conseil auprès des représentants du gouvernement, il nous faut vos données. D'où proviennent-ils, de quel secteur (forêt, FEC, etc.). On risque de lever une opposition régionale importante, il faudrait nous préparer très finement si c'est l'orientation que prendra le MFFP.

Jacob

Jacob Martin-Malus
Sous-ministre adjoint

Début du message transféré :

Expéditeur: "Delaney, Hugo"

<Hugo.Delaney@environnement.gouv.qc.ca>

Date: 17 novembre 2020 à 15:21:21 HNE

Destinataire: "Croteau, Marc"

<Marc.Croteau@environnement.gouv.qc.ca>, "Martin-Malus, Jacob"

<Jacob.Martin-Malus@environnement.gouv.qc.ca>, "Verreault, Marie-

Claude" <Marie-Claude.Verreault@environnement.gouv.qc.ca>

Objet: TR: Demandes du chef de Cabinet

Voir ci-dessous

Hugo Delaney

Directeur de cabinet

Cabinet du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les
changements climatiques

Édifice Marie-Guyart

675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage

Québec, Québec G1R 5V7

Téléphone : 418-521-3911

hugo.delaney@environnement.gouv.qc.ca

art. 48

art. 48

De : [Martin-Malus, Jacob](#)
A : ["Audet, Steeve \(DGMS\)"](#)
Cc : ["Breault, Martin \(DGMS\)"](#)
Objet : RE: Petite rencontre pour faire le point sur les AP
Date : 26 novembre 2020 15:29:00
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image003.gif](#)

M. Breault, est-ce que 8h15 à 8h30 vous convient?

Gitane Boivin, adjointe exécutive

Bureau du sous-ministre adjoint au développement durable et à la qualité de l'environnement

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)

Tél : 418-521-3861, poste ~~4457~~

53-54

art. 48

De : Martin-Malus, Jacob <Jacob.Martin-Malus@environnement.gouv.qc.ca>

Envoyé : 26 novembre 2020 15:23

À : Audet, Steeve (DGMS) <Steeve.Audet@mffp.gouv.qc.ca>; Martin-Malus, Jacob <Jacob.Martin-Malus@environnement.gouv.qc.ca>

Cc : Breault, Martin (DGMS) <Martin.Breault@mern.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Petite rencontre pour faire le point sur les AP

Ça pourrait être demain entre 7h et 7h45 ou encore de 8h15 à 8h30. Il est pris jusqu'à midi par la suite malheureusement.

Gitane Boivin, adjointe exécutive

art. 48

De : Martin-Malus, Jacob <Jacob.Martin-Malus@environnement.gouv.qc.ca>

Envoyé : 26 novembre 2020 15:16

À : Audet, Steeve (DGMS) <Steeve.Audet@mffp.gouv.qc.ca>; Martin-Malus, Jacob <Jacob.Martin-Malus@environnement.gouv.qc.ca>

Cc : Breault, Martin (DGMS) <Martin.Breault@mern.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Petite rencontre pour faire le point sur les AP

Bonjour,

Jacob est actuellement à l'Assemblée Nationale pour l'étude détaillée du PL46. Il termine vers 18h.

Est-ce cette heure serait adéquate pour vous?

Sinon, ça pourrait être Jean-Pierre Laniel qui vous appelle.

Merci!

Gitane

Gitane Boivin, adjointe exécutive

Bureau du sous-ministre adjoint au développement durable et à la qualité de l'environnement
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)

Tél : 418-521-3861, poste **4457**
53-54

art. 48

De : [Martin-Malus, Jacob](#)
A : [Breault, Martin \(DGMS\)](#); [Audet, Steeve \(DGMS\)](#)
Cc : [Laniel, Jean-Pierre](#); [Prévost, Monia \(DPC\)](#); [Quellon, Marie-Pierre \(DGMS\)](#); [Boivin, Gitane](#)
Objet : RE: Projet de courriel à mes collègues pour les AP
Date : 2 décembre 2020 12:15:00
Pièces jointes : [image001.png](#)

Je ne comprends pas non plus, on ne sait pas quoi faire avec ta réponse Steeve.
Jean-Pierre va essayer de t'appeler après le lunch, pour essayer de comprendre, mais c'est comme si on était revenu en arrière de 3 semaines. Une liste de territoires, sans savoir où va le MFFP.
Quelque chose doit sûrement m'échapper moi aussi, j'espère.

Jacob Martin-Malus

Sous-ministre adjoint au développement durable
et à la qualité de l'environnement
Ministère de l'Environnement et
de la Lutte contre les changements climatiques
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Tél. 418-521-3860, poste 4063 | Téléc. 418-646-5883
jacob.martin-malus@environnement.gouv.qc.ca

art. 48

De : [Martin-Malus, Jacob](#)
A : ["Audet, Steeve \(DGMS\)"](#)
Objet : RE: Répartition des TI
Date : 1 décembre 2020 12:58:00
Pièces jointes : [image002.png](#)
[image003.gif](#)

Bien reçu.

Jacob Martin-Malus

Sous-ministre adjoint au développement durable
et à la qualité de l'environnement
Ministère de l'Environnement et
de la Lutte contre les changements climatiques
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Tél. 418-521-3860, poste 4063 | Téléc. 418-646-5883
jacob.martin-malus@environnement.gouv.qc.ca

art. 48

De : [Martin-Malus, Jacob](#)
A : ["Audet, Steeve \(DGMS\)"](#)
Objet : RE: TR: Aires protégés - Cartes Proposition MFFP
Date : 3 décembre 2020 14:46:00
Pièces jointes : [image001.png](#)

Super, tiens moi au courant.

Mon SM est en commission parlementaire, faites-moi signe si requis.

J

Jacob Martin-Malus

Sous-ministre adjoint au développement durable
et à la qualité de l'environnement
Ministère de l'Environnement et
de la Lutte contre les changements climatiques
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Tél. 418-521-3860, poste 4063 | Téléc. 418-646-5883
jacob.martin-malus@environnement.gouv.qc.ca

art. 48

De : Martin-Malus, Jacob <Jacob.Martin-Malus@environnement.gouv.qc.ca>

Envoyé : 3 décembre 2020 14:44

À : Audet, Steeve (DGMS) <Steeve.Audet@mffp.gouv.qc.ca>

Cc : Breault, Martin (DGMS) <Martin.Breault@mern.gouv.qc.ca>; Laniel, Jean-Pierre <Jean-Pierre.Laniel@environnement.gouv.qc.ca>; Boivin, Gitane <Gitane.Boivin@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : RE: TR: Aires protégés - Cartes Proposition MFFP
Steve,

A-t-on une position du MFFP?
Mon chef de cabinet va appeler le vôtre.

J

Jacob Martin-Malus

Sous-ministre adjoint au développement durable
et à la qualité de l'environnement
Ministère de l'Environnement et
de la Lutte contre les changements climatiques
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Tél. 418-521-3860, poste 4063 | Téléc. 418-646-5883
jacob.martin-malus@environnement.gouv.qc.ca

art. 48

De : Martin-Malus, Jacob <Jacob.Martin-Malus@environnement.gouv.qc.ca>

Envoyé : 3 décembre 2020 13:34

À : Audet, Steeve (DGMS) <Steeve.Audet@mffp.gouv.qc.ca>; Laniel, Jean-Pierre <Jean-Pierre.Laniel@environnement.gouv.qc.ca>; Breault, Martin (DGMS) <Martin.Breault@mern.gouv.qc.ca>

Objet : RE: TR: Aires protégés - Cartes Proposition MFFP

Steve,

J'ai annulé une rencontre avec mon cabinet sur le projet de Loi 65 pour être avec vous sur les AP...

Jacob Martin-Malus

Sous-ministre adjoint au développement durable
et à la qualité de l'environnement
Ministère de l'Environnement et
de la Lutte contre les changements climatiques

675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Tél. 418-521-3860, poste 4063|Télec. 418-646-5883
jacob.martin-malus@environnement.gouv.qc.ca

art. 48

De : Laniel, Jean-Pierre <Jean-Pierre.Laniel@environnement.gouv.qc.ca>

Envoyé : 3 décembre 2020 12:53

À : Breault, Martin (DGMS) <Martin.Breault@mern.gouv.qc.ca>; Audet, Steeve (DGMS) <Steeve.Audet@mffp.gouv.qc.ca>; Martin-Malus, Jacob <Jacob.Martin-Malus@environnement.gouv.qc.ca>

Cc : Prévost, Monia (DPC) <Monia.Prevost@mffp.gouv.qc.ca>; Ouellon, Marie-Pierre (DGMS) <Marie-Pierre.Ouellon@mern.gouv.qc.ca>; Bouchard, Francis <Francis.Bouchard@environnement.gouv.qc.ca>; Bouchard, Marc-André <Marc-Andre.Bouchard@environnement.gouv.qc.ca>; Boivin, Gitane <Gitane.Boivin@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : RE: TR: Aires protégés - Cartes Proposition MFFP
Effectivement Martin.

Jean-Pierre Laniel

Directeur général de la conservation de la biodiversité

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
675, boul. René-Lévesque Est
4^e étage, boîte 21
Québec (Québec) G1R 5V7
Tél : (418) 521-3907 poste 4783
Jean-Pierre.Laniel@environnement.gouv.qc.ca

art. 48

De : Laniel, Jean-Pierre <Jean-Pierre.Laniel@environnement.gouv.qc.ca>

Envoyé : 3 décembre 2020 12:12

À : Breault, Martin (DGMS) <Martin.Breault@mern.gouv.qc.ca>; Audet, Steeve (DGMS) <Steeve.Audet@mffp.gouv.qc.ca>; Martin-Malus, Jacob <Jacob.Martin-Malus@environnement.gouv.qc.ca>

Cc : Prévost, Monia (DPC) <Monia.Prevost@mffp.gouv.qc.ca>; Ouellon, Marie-Pierre (DGMS) <Marie-Pierre.Ouellon@mern.gouv.qc.ca>; Bouchard, Francis <Francis.Bouchard@environnement.gouv.qc.ca>; Bouchard, Marc-André <Marc-André.Bouchard@environnement.gouv.qc.ca>

Andre.Bouchard@environnement.gouv.qc.ca>; Boivin, Gitane

<Gitane.Boivin@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : TR: TR: Aires protégés - Cartes Proposition MFFP

Bonjour,

Voici l'analyse du MELCC sur les données du tableau fourni par le MFFP. Un tableau sommaire qui présente différents éléments, superficies et pourcentages qui pourraient être pris en compte en vue d'un éventuel positionnement de nos autorités.

Je vous convoque à 13h30 avec Jacob pour une courte rencontre de 30 minutes.

Je reste disponible.

Merci.

ÉLÉMENTS DE DISCUSSION

- Le tableau joint reprend celui reçu du MFFP dans lequel est ajoutée une colonne d'information pour l'onglet des TI refusés.
- Aucun TI manquant dans le tableau MFFP.

SOMMAIRE : Superficie à récupérer

- **Territoires CPF : 40 TI; 8111 km²; 0,536% du Québec continental; 8 111 km² (0,536 %)**
- **TI / EIBJ (2 488 km² ou 0,164 %) : Soustraction de cette superficie : 5 623 km² (0,372 %)**
(Mémoire signé par le ministre MFFP)
- **8 / TI BAPE – Autorisation pour statut permanent (2 435 km² ou 0,16 %) : 3 188 km² (0,211 %)**
- **5 / TI Annonces gouvernementales publiques (1 185 km² ou 0,08 %) : 2 003 km² (0,132 %)**
- art. 48

DESCRIPTION

- art. 48
- art. 48
- Ces 13 TI se répartissent ainsi :
 - 8 TI ayant fait l'objet d'audiences publiques du BAPE, c'est-à-dire qu'il s'agit essentiellement d'agrandissements à des réserves de biodiversité projetées existantes en vue de l'octroi d'un statut formel;
 - Ces 8 TI totalisent 2435 km², soit 0,16% du Québec continental;
 - Parmi ces 8 TI, 4 ont également fait l'objet d'annonces publiques officielles (conférence de presse) et un a fait l'objet d'une annonce officielle avec le SAA auprès de la communauté autochtone concernée (il s'agit de l'agrandissement de la Moisie auprès conseil de bande de Uashat mak Mani Utenam)
 - Les 5 TI ayant fait l'objet d'une annonce officielle ou publique totalisent 1964 km², soit 0,13% du Qc continental;
 - Les 3 autres TI ont reçu des avis officiels favorables des ministères mais n'ont fait l'objet d'aucune annonce;

- 5 autres TI ont déjà fait l'objet d'une annonce officielle publiquement. Ces 5 TI totalisent 1185 km², soit 0,08% du Qc continental;
- art. 48
- Ces 27 TI totalisent 2003 km², soit 0,13% du Qc continental;
- Parmi ces 27 TI refusés :
 - 6 TI avaient fait l'objet d'avis officiels favorables des ministères avant le récent sprint final;
 - art. 48

Le tableau joint reprend celui reçu du MFFP dans lequel j'ai ajouté une colonne d'information pour l'onglet des TI refusés.

Voici quelques observations au regard de ces statistiques et du scénario MFFP :

1. Du point de vue du MELCC, tous les TI qui étaient déjà officiellement acceptés par le MERN et le MFFP, en particulier ceux issus d'audiences du BAPE et d'annonces officielles étaient déjà considérés comme des acquis pour les 3 ministères et il n'y a jamais aucune remise en question depuis toutes ces années. En somme, le MELCC n'a jamais demandé aux ministères de les analyser dans le cadre des récents travaux pour atteindre le 17%;
2. Ces TI sont par ailleurs publiquement connus comme étant officiellement de futures aires protégées par les intervenants concernés et le public. Le fait de ne pas les créer susciterait une réponse publique et médiatique notamment des groupes environnementaux, un grand nombre d'élus régionaux et locaux et de nombreuses nations autochtones;
3. À noter que certains de ces TI proviennent de travaux initiés il y a près de 15 ans;
4. À noter également que les 13 TI en question auraient pu être déjà approuvés par le gouvernement, créés et inscrits au Registre des aires protégées si le MELCC n'avait pas été contraint de mettre les TI consensuels de côté afin de consacrer la totalité de ses ressources sur les autres TI moins avancés dans le but d'atteindre la cible de 17% pour la fin 2020. C'est donc un concours de circonstance qui explique qu'ils ne soient pas déjà au Registre.

Autre constat :

art. 48

Une clarification à cet effet serait souhaitable.

De : [Martin-Malus, Jacob](#)
A : [Lizotte, Marie-Josée \(BSM\)](#); [Mario Gosselin \(mario.gosselin@mffp.gouv.qc.ca\)](#)
Cc : [Croteau, Marc](#); [Lessard, Carl](#); [Marcotte, Isabelle](#); [Boivin, Gitane](#); [Dumas, Christine](#); [Breault, Martin \(DGMS\)](#); [Audet, Steeve \(DGMS\)](#); [Brunelle, Patrick](#); [Laniel, Jean-Pierre](#)
Objet : TR: Scénarios d'aires protégées
Date : 11 novembre 2020 13:38:00
Pièces jointes :

art. 9

Importance : Haute

Collègues,

M. Croteau me demande de vous écrire en son nom, afin de recueillir vos commentaires sur la version ci-jointe des documents relatifs à l'atteinte de la cible en aires protégées.

Suite à la rencontre hier entre le MCE et le cabinet du PM, certains amendements ont été demandés.

Les délais sont encore très serrés, vos commentaires sont attendus pour 14h30.

J'ai mis des version en mode correction pour vous aider à trouver les modifications.

Merci à tous,

Jacob

Jacob Martin-Malus

Sous-ministre adjoint au développement durable

et à la qualité de l'environnement

Ministère de l'Environnement et

de la Lutte contre les changements climatiques

675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage

Québec (Québec) G1R 5V7

Tél. 418-521-3860, poste 4063 | Téléc. 418-646-5883

jacob.martin-malus@environnement.gouv.qc.ca